



CONTRAT D'ENGAGEMENT MIEL 2024

L'association a pour but de maintenir les exploitations de proximité, pratiquant une agriculture paysanne et durable, en fournissant des produits de qualité, issus de leur production, de saisons, variés, écologiquement sains et socialement équitables.

Les consommateurs pré-financent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines distributions).

En s'engageant par la signature de ce contrat, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : **ils deviennent partenaires**. L'AMAP permet à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre et de participer à des ateliers pédagogiques sur les fermes des producteurs engagés.

LES CONTRACTANTS / PARTENAIRES

Le Producteur

Méli-Mielo
 Jacky BOUNAUDET
 Le chêne vert
 49460 CANTENAY-EPINARD
 06 79 60 33 08
 email: contact@meli-mielo.fr

Le Consommateur

NOM :
 Prénom :
 Adresse :
 Téléphone :
 Email:.....

TERME DU CONTRAT : Le présent contrat est établi pour l'année 2024. Les distributions s'effectuent les jours indiqués dans le tableau ci-dessous de 18h30 à 19h30 à l'école Henri David de Montreuil-Juigné.

A remplir en précisant le nombre par distribution, et le montant total par distribution :

Date livraison	Miel de printemps			Miel d'été			Miel d'acacia		Miel toutes fleurs		Miel de châtaigner		Miel de sarrasin		Pollen frais	Total
	1kg	500g	250g	1kg	500g	250g	500g	250g	500g	250g	500g	250g	500g	250g	100g	
	9,70 €	5,70 €	3,40 €	9,90 €	5,90 €	3,50 €	7,50 €	4,80 €	7,00 €	4,60 €	6,70 €	4,50 €	11,00 €	7,00 €	6,20 €	
jeu. 25 janv. 24							épuisé	épuisé							épuisé	
jeu. 22 févr. 24							épuisé	épuisé							épuisé	
jeu. 28 mars 24							épuisé	épuisé							épuisé	
jeu. 25 avr. 24							épuisé	épuisé								
jeu. 23 mai 24							épuisé	épuisé								
jeu. 26 sept. 24															épuisé	
jeu. 24 oct. 24															épuisé	
jeu. 28 nov. 24															épuisé	
jeu. 19 déc. 24															épuisé	
Montant total :																

Il vous est demandé un engagement ferme de réservation. La quantité est libre.

Une somme correspondant à la valeur des commandes réservées pour la saison sera remise à la personne référente au moment de l'engagement avec le présent contrat.

Le consommateur choisira de payer la somme globale sous forme de 1, 2, 3 ou 4 chèques émis à l'ordre de « MELI MIELO » qui seront encaissés régulièrement en début de chaque période.

Résiliation : toute résiliation reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du bureau.

Contact : remise des commandes/chèques à la référente en charge de la relation :

Nathalie FEIDT : nfeidt-amap-mj@laposte.net

SIGNATURES, précédées de la date et de la mention « Lu et approuvé »

Fait le : __/__/__

Le producteur :

Le consommateur :